

Communiqué de presse

Montreuil, le 10 septembre 2024

L'Urssaf et Second souffle unissent leurs forces pour accompagner les entrepreneurs en difficulté

L'Urssaf annonce la signature d'un partenariat national avec Second Souffle, une association qui accompagne gratuitement les entrepreneurs majoritairement de TPE, dès les premières difficultés jusqu'à leur rebond avec leur entreprise ou avec un nouveau projet professionnel s'ils perdent leur activité. Le partenariat vise à renforcer la coopération des deux organismes pour mieux accompagner les entrepreneurs en difficulté.

A travers leur partenariat, l'Urssaf et Second Souffle s'engagent à mettre en place des actions telles que :

- **Faciliter l'accès à l'information** : favoriser l'organisation d'événements conjoints sur l'ensemble du territoire afin de mieux informer les entrepreneurs sur leurs droits et leurs démarches et leur faire connaître les dispositifs d'accompagnement de l'Urssaf.
- **Offrir un soutien personnalisé aux entrepreneurs** : mettre en avant les dispositifs d'accompagnement de l'Urssaf auprès des entrepreneurs en difficulté via les canaux de communication de Second Souffle, et orienter les entrepreneurs vers les services spécialisés de l'association pour un soutien personnalisé.

Déjà initié dans plusieurs régions telles que Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Auvergne Rhône-Alpes et Picardie, ce partenariat national permettra d'étendre ces actions communes à l'échelle nationale, renforçant ainsi l'impact positif sur les entrepreneurs et les territoires.

Pour Damien lentile, directeur de l'Urssaf Caisse nationale : « *Ce partenariat marque une étape importante dans notre engagement à soutenir les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours, y compris dans les moments les plus difficiles. En unissant nos forces, nous renforçons notre capacité à offrir des solutions concrètes et personnalisées pour aider les entrepreneurs en difficulté à se relever et à relancer leur activité.* »

Pour Dimitri Pivot, Président de Second Souffle : « *Grâce à ce partenariat national avec l'Urssaf, synonyme de synergie entre nos deux réseaux, nous déployons de nouvelles possibilités d'accompagnement d'entrepreneurs en difficulté dès les premiers signes jusqu'à leur rebond. Ensemble, nous allons nous attacher à promouvoir des solutions appropriées telles que l'accès facilité à l'information et un soutien personnalisé, afin que chaque entrepreneur en difficulté puisse envisager l'avenir avec de nouvelles opportunités.* »



De gauche à droite : Julie Aubertie, Directrice Nationale du Recouvrement des Travailleurs Indépendants de l'Urssaf ; Damien Ientile, Directeur de l'Urssaf, Dimitri Pivot, Président- Fondateur de Second Souffle et Philippe Le Meur, Secrétaire général de Second Souffle.

Contacts presse :

Urssaf : Laëtitia Barthelemy - contact.presse@acoss.fr

Second Souffle : Sylvie Passat - sylvie.passat@secondsouffle.org

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,30 % de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 571 milliards d'euros encaissés auprès de 11,8 millions d'usagers. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.

A propos de Second Souffle

Second Souffle est une association nationale reconnue d'intérêt général, dédiée à l'accompagnement et au soutien des entrepreneurs en difficulté après un échec entrepreneurial. Fondée en 2010 avec la conviction que chacun mérite une seconde chance, Second Souffle propose des services personnalisés d'accompagnement, d'écoute, de sensibilisation et apporte des expertises métier pour aider les entrepreneurs à surmonter les obstacles, à retrouver confiance en eux et à relancer ou transformer leurs projets professionnels. Depuis 14 ans, plus de 6 600 entrepreneurs ont rebondi grâce à l'association et plus de 8 000 emplois ont ainsi été sauvegardés. En 2023, le réseau Second Souffle c'est 370 bénévoles répartis sur 47 antennes à travers la France. Pour en savoir plus, www.secondsouffle.org